

Moniteur de canoë kayak fiche métier

PASSIONNÉ / EXPERT / PÉDAGOGUE

Le moniteur de canoë-kayak et disciplines associées (CKDA) en eau-vive, eau calme et mer est un spécialiste autonome. Le moniteur encadre, pour tout public, les activités du canoë-kayak et les disciplines associées s'organisant sur tout support ou embarcation propulsé à la pagaie ou à la nage, en eau calme, en eau vive et en mer. À ce titre il a vocation à :

- < Faire progresser sur le plan technique et de la sécurité...
- < Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable de son activité...
- < Enseigner la gestion des risques en eau vive, en eau calme et en mer, en randonnée nautique...

Qualités essentielles requises

Savoir : Connaître les différents publics / les fondements techniques et sécuritaires de son activité.

Savoir-faire : Niveau technique reconnu en eau vive et en mer – Adapter l'activité au projet éducatif et à la motivation du public.

Savoir-être : Adaptabilité - Autonomie - Pédagogie - Communication.

Débouchés et employeurs

Salarié : Structures privées de secteur associatif ou marchand.

Travailleur indépendant

Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Salaire

Un moniteur indépendant est payé en honoraires. Sa rémunération varie selon le marché de l'emploi, son expérience et le niveau de ses compétences. De 170 € à 280 € par jour.

Le salaire de base : SMIC. Il est possible de doubler son salaire en saison.

* Voir la convention collective des métiers du sport IDCC : 2511

Évolution professionnelle

Diversification de l'activité : La forte saisonnalité contraint le moniteur de CKDA à exercer une autre profession, hors période estivale à l'exception des clubs et comité fédéraux.

Préparer son évolution: Le moniteur de CKDA peut évoluer en élargissant son champ de compétences (BPAPT sport pour tous) ou en se spécialisant dans son activité (formateur – entraineur – concours de la fonction publique ou des collectivités territoriales). *

* Possibilité de passer un DE JEPS pour devenir entraineur en CKDA (niveau III).

Formations et diplômes

Cursus principal : BP JEPS nautisme mention monovalente « canoë-kayak et disciplines associées » (niveau IV) et DE JEPS « Canoë-Kayak en eaux vives » (Niveau III). Les formations se déroulent en alternance (entre l'organisme de formation et l'entreprise). La durée de la formation est de 12 mois.

Pré-qualifications :

Pré-qualifications au DE JEPS CK eaux vives.

<u>Diplômes fédéraux</u>: Moniteur fédéral pagaies couleurs / Assistant moniteur pagaies couleurs

Certificat de qualification professionnelle : Moniteur de canoë-kayak.

Organismes de formation

Coût moyen de la formation : 7 400 € maximum. Chaque candidat peut être éligible à une aide financière selon son profil (âge, statut, niveau d'étude). Possibilité de signature de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Organismes de formation : Plusieurs organismes de formation sont habilités par la DRJSCS pour mettre en œuvre le BP JEPS CKDA. **Le CREPS Rhône-Alpes** est le seul organisme de formation, dans la région, habilité à délivrer le DE JEPS CK eaux vives (activité classée en environnement spécifique). Il propose par ailleurs la pré-qualification au DE JEPS (préparation sportive aux tests d'entrée).*

* Voir le calendrier des formations du Ministère des Sports : www.sports.gouv.fr

Date de création : 21/01/2014

Source: Travail collectif partenaires Mondial des métiers 2014

<u>Crédit photo</u>: Tous droits réservés – photothèque sportsdenature.gouv.fr

BP JEPS Nautisme Mention Monovalente « Canoë-Kayak et Disciplines Associées »

Exigences préalables :

- Être titulaire du PSC1 ou son équivalent.
- Attestation de natation : 100m nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2m.
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) : Un test technique en eau vive consistant à effectuer en sécurité un parcours d'une durée minimale d'une heure, comprenant :
 - → Des entrées, sorties et traversées de courant
 - → Un surf sur une vague
 - → Un esquimautage
 - → Un retour à la berge avec son matériel, après un dessalage
- Dispense des tests d'exigences préalables (TEP) : Pagaie bleu eau vive ou pagaie bleu mer ou moniteur de canoë-kayak FFCK à jour de son recyclage.

10 UNITÉS CAPITALISABLES BP JEPS CKDA EAU CALME, EAU VIVE ET MER

Les quatres unités capitalisables communes à toutes spécialités

- U.C.1 Être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- U.C.2 Être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- U.C.3 Être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- U.C.4 Être capable de participer au fonctionnement de la structure et la gestion de l'activité

Les deux unités capitalisables génériques de la spécialité « activités nautiques »

- U.C.5 Être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités nautiques
- U.C.7 Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'activités nautiques

Les trois unités capitalisables spécifiques à la mention - canoë-kayak

- U.C.6 Être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation
- U.C.8 Être capable de conduire une action éducative en canoë-kayak et disciplines associées
- U.C.9 Être capable de maitriser les outils ou techniques en canoë-kayak et disciplines associés

Une unité capitablisable d'adaption

U.C.10 Éducation à l'environnement et développement durable

STAGE EN ALTERNANCE EN ENTREPRISE

Ressources utiles

- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Rhône-Alpes : www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/
- Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative : www.sports.gouv.fr/
- Fédération française de canoë-kayak : www.ffck.org
- CREPS Rhône-Alpes: www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr









